

ASSOCIATIONS MODE D'EMPLOI

Depuis de nombreuses années, le CCO Jean Pierre Lachaize propose des formations collectives à destination des bénévoles d'associations, en partenariat avec la direction de la vie associative et des centres sociaux de la Ville de Villeurbanne et avec le soutien financier du Conseil Régional Rhône Alpes.
Construit à partir des besoins exprimés par les associations que nous recevons, ce cycle a pour ambition d'accompagner les petites associations dans la conduite de leurs projets.

Le programme des formations est construit autour de trois objectifs :

- proposer une information juridique, fiscale, sociale et comptable dispensée par des intervenants spécialisés
- mettre en lumière les différents acteurs potentiellement partenaires des associations
- transmettre des méthodes d'organisation pour gagner en efficacité et en crédibilité



2010	oct.	me.20	Création d'associations	CCO
	nov.	ma.9	Elaborer et conduire un projet de co-développement	CCO
ma.16		Entreprendre autrement : choisir le statut adapté...	CCO	
sa.20		Mise en place d'une comptabilité	CCO	
déc.	ma.23 et je.25	Méthodologie de projet	MBA	
	ma.7 et ma.14	Les outils de la gestion de bénévoles	MBA	
	je.16	Le projet associatif	CCO	
2011	janv.	ma.11	Organisation d'une manifestation culturelle...	CCO
		ma.18	La fiscalité des associations	MBA
		me.19	Création d'associations	CCO
fév.	ma.1 et ma.8	Collectivités territoriales et associations	CCO	
	sa.5	Mise en place d'une comptabilité	CCO	
	je.10	Le fonctionnement et l'animation d'une association	CCO	
mars	ma.15 et je.17	Le financement : le mécénat privé	MBA	
	ma.15 et je.17	La législation sociale dans le milieu du spectacle	CCO	
	ma.22	La responsabilité des dirigeants associatifs	MBA	
avril	me.23	Création d'associations	CCO	
	ma.5	Formalités et obligations des associations employeurs	CCO	
	ma.12	Les financements solidaires	CCO	
mai	je.21	Hygiène et sécurité alimentaire	CCO	
	me.11	Création d'associations	CCO	
	sa.14	Mise en place d'une comptabilité	CCO	
	ma.17 et je.19	La communication des associations	CCO	
	Lu.30	Introduction au site Internet de l'association	CCO	

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Inscription à l'avance nécessaire sur vieassociative@cco-villeurbanne.org ou au 04 37 48 88 14

Participation financière : 15 euros / personne à l'inscription, valable pour l'ensemble du cycle de formation. Participation supplémentaire de 30 euros annuels par association pour le suivi dans le cadre de l'atelier de gestion informatique de la comptabilité.

LIEUX DE FORMATIONS

Maison Bertly Albrecht (MBA)
14 place Grandclément - 69100 Villeurbanne
tél : 04 78 54 78 18
bus : C3, 11, 38, arrêt Grandclément

CCO Jean Pierre Lachaize (CCO)
39 rue Georges Courteline
69 100 Villeurbanne
tél : 04 78 93 41 44
bus : 27, 37, 38 arrêt Antonins
tram : ligne 1, arrêt Insa-Einstein

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Pour approfondir les formations collectives, des rendez-vous de formation individuelle sont proposés aux associations afin de les accompagner dans la réalisation de leurs projets.

Accompagnement de projets, mise en relation avec d'autres partenaires, réponses aux questions spécifiques des associations, aide à la rédaction des statuts, etc.

Dates : sur rendez-vous

Lieu : CCO



CO-FORMATION SUR LE THÈME DE LA CRÉATION D'EMPLOI DANS LES ASSOCIATIONS

Groupe de travail ouvert aux associations souhaitant travailler sur les questions liées à l'embauche d'un premier salarié (démarches à effectuer, obligations des employeurs, problèmes rencontrés, pérennisation du poste, relations salariés-bénévoles...)

Dates : Un rendez-vous une fois par mois de janvier à juin 2011

Lieu : CCO

Participation financière : 15 euros pour le cycle



ATELIER DE GESTION FINANCIÈRE ET DE COMPTABILITÉ

Conseils et accompagnement pour la mise en place d'une comptabilité, pour l'élaboration de budgets prévisionnels et la gestion financière des projets

Dates : un mardi par mois de 14h à 18h, sur rdv d'une heure

Intervenant : Lahcène MESSAHLI, expert comptable cabinet KPMG / Lieu : CCO

Participation financière : 30 euros / an pour l'accompagnement

Avec le soutien du conseil général du Rhône



RÉSEAU SAVARA

Le CCO fait partie du réseau des Structures d'Appui à la Vie Associative en Rhône-Alpes (SAVARA). Ce réseau régional regroupe de nombreuses structures associatives de la région et met à disposition de ses membres des outils pour débattre, échanger des informations et des documents ressources utiles au maintien de la vie associative en Rhône-Alpes.

La Coordination SAVARA s'est dotée d'une démarche qualité au sein de son réseau en rédigeant un « référentiel ». Ce référentiel définit les engagements et critères à respecter par les structures membres :

- les engagements « déontologiques » : signature de la charte de la Coordination SAVARA
- les critères « techniques » : application du cahier des charges

Le CCO Jean-Pierre Lachaize bénéficie du label « Structure Appui », mis en place par SAVARA.

Ce label garantit aux bénéficiaires :

- un service de « point d'appui » à la vie associative : accueil, information et orientation, conseil et accompagnement, etc.
- un personnel compétent pour aider les associations et porteurs de projet quels que soient leurs questionnements ou leurs difficultés.
- des conditions d'accueil adaptées : confidentialité, mise à disposition d'un bureau, documentation, photocopieuse, accès Internet...



ORGANISATEUR

CCO Jean Pierre Lachaize (CCO)

39 rue Georges Courteline
69 100 Villeurbanne
tél : 04 78 93 41 44
www.cco-villeurbanne.org
bus : 27, 37, 38 arrêt Antonins
tram : ligne 1, arrêt Insa-Einstein
Renseignements et inscriptions
Nelly Michaud - 04 37 48 88 14
vieassociative@cco-villeurbanne.org

LE SECTEUR VIE ASSOCIATIVE DU CCO EST SOUTENU PAR :

Rhône-Alpes
Villeurbanne

IPNS - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE
CREATION DU VISUEL: WWW.FABIENMARQUET.COM
CONCEPTION : COMMUNICATION@CCO-VILLEURBANNE.ORG



CCO
Jean Pierre LACHAIZE

ASSOCIATION
MODE D'EMPLOI
CYCLE DE FORMATION
DES BÉNÉVOLES ASSOCIATIFS



STATUTS JURIDIQUES

Connaître les différents statuts juridiques pour les projets collectifs et plus particulièrement celui de l'association «loi 1901»

CRÉATION D'UNE ASSOCIATION : CE QU'IL FAUT SAVOIR ET FAIRE

Tout au long de l'année, des modules de formation peuvent être mis en place pour les porteurs de projets souhaitant créer une association.

Objectifs : Comprendre le cadre de la loi 1901 pour définir un fonctionnement associatif et rédiger des statuts adaptés. Connaître les modalités de déclaration en préfecture et les obligations d'une association déclarée.

Dates aux choix : les **mercredis 20 oct, 19 janv, 23 mars et 11 mai de 14h à 18h**

Intervenante : Nelly Michaud, chargée de la vie associative au CCO / Lieu : CCO

ENTREPRENDRE AUTREMENT : CHOISIR LE STATUT ADAPTÉ POUR SON PROJET

Objectifs : Connaître les formes juridiques en Economie Sociale et Solidaire (ESS) et leurs conséquences en matière d'organisation et de gestion : association, Société Coopérative de Production (SCOP), Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), etc. ; Découvrir et mieux comprendre l'environnement des entrepreneurs de l'ESS ; Maîtriser les étapes de la création d'une organisation de l'ESS...

Date : **mardi 16 novembre de 19h à 21h30**

Intervenant : Julien Lois, CRESS Rhône Alpes / Lieu : CCO

LE FONCTIONNEMENT ET L'ANIMATION D'UNE ASSOCIATION

Formation s'adressant aux associations déjà créées souhaitant réfléchir / améliorer son fonctionnement.

Objectifs : Connaître les obligations et règles de base des associations de loi 1901 ; Découvrir les modes d'organisation possible d'une association ; Comprendre les statuts de son association et leurs fonctions et les adapter au fonctionnement collectif souhaité

Date : **jeudi 10 février 2011 de 19h à 21h**

Lieu : CCO

FINANCEMENTS

Connaître et trouver des financements pour son association

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET ASSOCIATIONS

Objectifs : Mieux identifier les collectivités territoriales et leurs compétences (notamment avec la nouvelle organisation des services de l'Etat). Cerner les modalités de relations entre associations et collectivités et de leurs soutiens financiers (appel à projet, appel d'offres et demande de subvention) ; Connaître les modalités de réponse à une demande de subvention (enjeux, obligations...) ; Outiller les associations dans la construction d'une relation partenariale avec les collectivités

Dates : **Mardis 1^{er} et 8 février 2011 de 19h à 21h** [Formation en 2 temps, présence nécessaire aux 2 dates]

Intervenant : David Chevallier, Observatoire Social de Lyon / Lieu : CCO

LE MÉCÉNAT PRIVÉ

Objectifs : Distinguer mécénat et parrainage. Connaître le cadre juridique et fiscal. Appréhender les enjeux du mécénat d'entreprise. Permettre aux associations présentes de travailler sur leur projet en leur donnant des méthodes d'approche des entreprises (montage de dossier, démarchage etc.)

Dates : **Mardi 15 et jeudi 17 février 2011 de 19h à 21h** [Formation en 2 temps, présence nécessaire aux 2 dates]

Intervenant : Régis Chomel de Varagne, ORAVEO / Lieu : Maison Berty Albrecht

En partenariat avec le Crédit Mutuel

LES FINANCEMENTS POUR LES PROJETS D'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Objectifs : Les différents dispositifs existants pour financer les projets en économie sociale et solidaire : subventions (Idélic, appui aux micro-projets collectif), les avances remboursables, les prêts, les CIGALES etc.

Date : **Mardi 12 avril 2011 de 19h à 21h**

Intervenant : Emilie NGanguia, CRESS Rhône Alpes / Lieu : CCO

NB : cette formation s'adresse aux associations ayant un projet comportant une dimension économique

COMPTABILITÉ ET FISCALITÉ

Maîtriser les règles comptables et fiscales de base pour son association

LA FISCALITÉ DES ASSOCIATIONS

Objectifs : Connaître les grands principes du droit fiscal applicables aux associations. Mieux cerner les conditions d'assujettissement aux impôts commerciaux pour les associations et les exonérations existantes (6 manifestations etc.)

Date : **Mardi 18 janvier 2011 de 19h à 21h**

Intervenant : F.Rouillon, Cabinet Delsol et associés / Lieu : Maison Berty Albrecht

En partenariat avec le Crédit Mutuel

MISE EN PLACE D'UNE COMPTABILITÉ POUR LES PETITES ASSOCIATIONS

Objectifs : Situer les obligations comptables dans le cadre juridique des associations et définir leur utilité dans la gestion courante de l'association ; Acquérir les bases de la mise en œuvre de la comptabilité, permettant d'établir les bilans financiers et prévisionnels.

Dates aux choix : **Samedis 20 novembre 2010, 5 février et 14 mai 2011 de 9h à 13h**

Intervenant : Annick Bideau, expert comptable / Lieu : CCO

ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

Connaître la législation sociale et maîtriser les premières démarches pour embaucher un salarié

FORMALITÉS ET OBLIGATIONS DES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

Objectifs : Apporter aux participants une vue d'ensemble de la fonction employeur : définition du contrat de travail et du lien de subordination ; Les formalités d'embauche ; Le contrat de travail (rédaction, exécution, modification, rupture) ; La convention collective de branche ; La formation continue ; La rémunération et paies.

Date : **Mardi 5 avril 2011 de 19h à 22h**

Intervenant : Marie-Pierre Berut, AGLCA / Lieu : CCO

LA LÉGISLATION SOCIALE APPLIQUÉE AUX SPECTACLES, ARTISTES, AUTEURS

Objectifs : Connaître le cadre légal et réglementaire pour l'embauche et la rémunération des différents collaborateurs dans le milieu du spectacle : les différents contrats de travail, l'embauche d'intérimaires (déclarations à établir et versement des cotisations) ; Connaître les modalités de la licence d'entrepreneur du spectacle.

Dates : **Mardi 15 et jeudi 17 mars 2011 de 19h à 21h30** [Formation en 2 temps, présence nécessaire aux 2 dates]

Intervenant : Jean-Claude Varlet, La Nacre / Lieu : CCO

COMMUNICATION

Apprendre à bien communiquer sur son association

LA COMMUNICATION DES ASSOCIATIONS

Objectifs : Adapter la communication à la structure : définir des objectifs, des messages, des cibles et choisir des outils, les diffuser. Rédiger des dossiers (subventions, partenariats, presse...). Maîtriser l'événementiel.

Dates : **Mardi 17 et jeudi 19 mai 2011 de 19h à 21h** [Formation en 2 temps, présence nécessaire aux 2 dates]

Intervenant : Danièle Gillouin, consultante / Lieu : CCO

(Les stagiaires sont invités à apporter leurs propres outils de promotion)

INTRODUCTION AU SITE INTERNET DE L'ASSOCIATION

Objectifs : Visualiser les différentes possibilités de communication offertes par Internet, web, mails, listes de diffusion, réseaux sociaux... Comprendre le vocabulaire spécifique et obtenir les notions techniques préalables à l'élaboration d'un cahier des charges en vue du développement d'un site Internet associatif.

Date : **Lundi 30 mai 2011 de 19h à 21h00**

Intervenant : Fabien Marquet, chargé de communication au CCO / Lieu : CCO

METHODOLOGIE

Construire et faire vivre son association et ses projets

ÉLABORER ET CONDUIRE UN PROJET DE CO-DÉVELOPPEMENT

Objectifs : Comprendre la démarche de montage d'un projet de co-développement (connaître les étapes, identifier les besoins et les financements) ; Faire découvrir ou mieux connaître les projets de développement solidaire portés par les migrants.

Date : **Mardi 9 novembre 2010 de 19h à 21h**

Intervenant : COSIM Rhône-Alpes / Lieu : CCO

MÉTHODOLOGIE DE PROJET

Objectifs : Acquérir des méthodes et outils pour apprendre à construire, mettre en œuvre et mener à bon port son projet (argumentaire - inventaire des ressources - tableaux de bord de gestion - planning - évaluation et bilan)

Dates : **Mardi 23 et jeudi 25 novembre de 19h à 21h30**

[Formation en 2 temps, présence nécessaire aux 2 dates]

Intervenant : Muriel Berthelot, TCF / Lieu : Maison Berty Albrecht

GÉRER UNE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES

Objectifs : Acquérir des outils pour l'organisation du travail des bénévoles, l'animation d'une équipe de bénévoles, et la gestion de conflits, connaître le cadre juridique et organisationnel de l'action bénévole.

Dates : **Mardis 7 et 14 décembre de 19h à 21h** [Formation en 2 temps, présence nécessaire aux 2 dates]

Intervenant : Muriel Berthelot, TCF / Lieu : Maison Berty Albrecht

LE PROJET ASSOCIATIF

Objectifs : Distinguer le "projet associatif" de la mise en œuvre d'un "projet" d'action. Comprendre à quoi sert un projet associatif. Identifier les différentes composantes de votre projet (les valeurs, les ressources internes et externes etc.) ; Faire vivre et évoluer le projet de son association

Dates : **Jeudi 16 décembre de 19h à 21h**

Intervenant : Pascal Loviconi, Compétence Bénévolat / Lieu : CCO

JURIDIQUE

Connaître le cadre légal de l'association et de ses activités

ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION CULTURELLE : LES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES ET ADMINISTRATIVES

Objectifs : Connaître et respecter le cadre réglementaire lié à l'organisation d'une manifestation culturelle (déclarations et autorisations, règles de sécurité, législation sociale etc.)

Date : **Mardi 11 janvier 2011 de 19h à 21h**

Intervenante : Isabelle Didier, La Nacre / Lieu : CCO

LA RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS ASSOCIATIFS

Objectifs : Comprendre la distinction entre la responsabilité de l'association et celle des dirigeants ; Connaître les grands principes de la responsabilité civile, pénale et financière des dirigeants d'association

Date : **Mardi 22 mars 2011, de 19h à 21h**

Intervenant : F.Rouillon, Cabinet Delsol et associés / Lieu : Maison Berty Albrecht

En partenariat avec le Crédit Mutuel

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Objectifs : Connaître la réglementation applicable lorsqu'une association organise de manière régulière des repas ou activités avec des denrées alimentaires

Date : **jeudi 21 avril 2011 de 19h à 21h (sous réserve)**

Intervenant : Damien Ouvrier Bonnaz, Bureau d'hygiène et de la sécurité / Lieu : CCO

**POUR TOUTES LES FORMATIONS,
LA CAPACITÉ D'ACCUEIL ÉTANT LIMITÉE,
L'INSCRIPTION PRÉALABLE EST INDISPENSABLE**